

Carnet de notes

HOTEL DE POLICE

Audience à la...

DDSP 29

7 avril 2017

UNSA/FASMI, FÉDÉRATION AUTONOME DES
SYNDICATS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

UNSA
a
Police



Vendredi 7 avril 2017, une délégation UNSA Police, composée de Philippe Cavanac, délégué zonal Ouest, Michel Cossec, délégué zonal adjoint et départemental 29, Olivier Arzel, référent zonal OPJ et délégué Brest et Francis Duverge, délégué Brest, était reçue en audience par Monsieur Régis Allégri, Directeur Départemental adjoint du Finistère et Commissaire Central de Brest.

UNSA Police, la technicité en +



Fonctionnement des services

Mardi 18 avril 2017 - UNSA Police - 25, rue des Tanneries - 75013 Paris

La délinquance actuelle sur la ville de Brest est à la fois diurne et nocturne. Cette dernière est croissante et nécessite soit la création d'une bac jour, soit la création d'un groupe de voie publique au sein de la sûreté départementale. Envisagez-vous la création d'un tel groupe pour une ville de 151 000 habitants, sachant que des villes moins importantes en sont déjà dotées ?

⇒ *Monsieur Allégri nous répond que la création d'un groupe anti criminalité de jour est justifié, mais qu'il n'en a pas les moyens. Il privilégie les renforts effectifs dans les services qui sont prioritaires, notamment la nuit. Un décalage du Groupe de Sécurité Publique est effectué ponctuellement quand cela le nécessite, mais il reste limité.*

Astreinte judiciaire : Comment expliquez-vous le rappel des fonctionnaires de police d'astreinte, aux fins de surveillance, de 02 à 05h00 du matin pour des incendies de voitures, ainsi que pour des manifestations. Deux notes de service ont été élaborées pour le rappel de cette astreinte, qui ne devrait être que judiciaire ou en cas de complexité de procédures ?

Il faut savoir de plus que les directives ont été données afin que ce rappel soit le plus rare possible, en raison des coûts financiers et des restitutions horaires dans le respect de l'IGOT.

⇒ *Monsieur Allégri assume à 100 % et valide son choix d'utiliser l'astreinte quand cela est nécessaire.*

La brigade des stupés est passée de cinq à quatre fonctionnaires dont un en maladie. Pensez-vous renforcer cette brigade en sachant que les interventions réalisées sont dangereuses, parfois hors prérogatives, et que trois fonctionnaires ne sont plus suffisants pour la sûreté ? Les deux dernières interventions ont amené à la découverte d'une arme de calibre 9 mm, puis à l'interpellation de huit individus, dont cinq armés, dans des caves de Lambzellec ; Quid des congés des fonctionnaires restants ?

⇒ *Monsieur Allégri nous confirme que le renfort de la brigade des stupés est une priorité et qu'il a déjà des choix à faire sur les fonctionnaires pouvant intégrer ce service. Il attend le remplacement de ces fonctionnaires.*

UNSA Police, la technicité en +



Stationnement aux abords du commissariat

Football : quel nouveau fonctionnement des services envisagez-vous si Brest passe en ligue 1 ?

⇒ *Monsieur Allégri est conscient des problèmes que cela va engendrer. Des adaptations seront nécessaires, car l'apport de renfort en forces mobiles restera exceptionnel.*

Conduites CRA de Rennes : des solutions sont-elles envisageables auprès de la région comme la création d'un véhicule dédié sur le grand ouest ?

⇒ *Monsieur Allégri : Le délai de rétention est trop restreint et aléatoire pour prévoir un tel dispositif*

Des renforts sont-ils attendus pour le 1^{er} septembre ?

⇒ *Monsieur Allégri est conscient que 13 fonctionnaires par brigade ne sont pas suffisants. Des départs en retraite sont également enregistrés. Une demande de 10 fonctionnaires a été effectuée. Dans l'attente d'un retour positif.*

Les stationnements des véhicules des fonctionnaires : Il n'est pas normal de payer un stationnement alors que d'autres administrations bénéficient d'une possibilité de stationnement...
Quid d'un accord avec la mairie ou la création d'un badge spécifique au stationnement ?

⇒ *Monsieur Allégri nous informe avoir pris attache personnellement avec la SNCF et le parking des Halles Saint Louis, pour obtenir des « facilités » pour les effectifs demandeurs.*

Il précise que chaque demande doit passer par son intermédiaire.

Une demande complémentaire est en cours afin d'obtenir de nouvelles autorisations de stationnement pour ces fonctionnaires demandeurs.

Un parking 2 roues mis à disposition par la mairie pourrait-il être envisageable aux abords du commissariat ?

⇒ *Monsieur Allégri va prendre attache avec la mairie*

UNSA Police, la technicité en +



Tâches indues

Les placiers du marché de la Ville de Brest ne pourraient-ils pas effectuer directement les mises en fourrière le week-end ?

⇒ Monsieur Allégri va prendre attache avec la mairie, mais précise que les agents municipaux ne sont pas habilités aux enlèvements

Pourquoi **les extractions** sont-elles encore d'actualité alors que cette mission incombe au ministère de la justice ?

⇒ Monsieur Allégri nous informe qu'il restera ferme sur cette question avec l'administration pénitentiaire. Seuls de rares cas d'extraction seront effectués avec son accord.

Matériel

La sûreté départementale de Brest et les BP sont de plus en plus utilisés massivement (21 effectifs sur 28) pour des MO ou VO ; ce n'est pas le rôle de la sûreté départementale et nous ne sommes toujours pas équipés de protection ou de casques individuels pour participer à des tâches de maintien de l'ordre.

Plus de bâtons de défense sont nécessaires (10 bâtons disponibles au poste de Colbert).

⇒ Des casques sont commandés et arrivent au compte-goutte dans le service. Cette commande est prioritaire par rapport aux bâtons télescopiques

Le parc roulant de la CSP Brest est vieillissant et vétuste. Pouvez-vous nous dire si de nouveaux véhicules seront livrés cette année dans le plan de renouvellement ?

⇒ Trois à quatre véhicules sont prévus dont un fourgon et un véhicule banalisé. Il s'agit d'un plus par rapport aux autres années ou un seul véhicule était remplacé en réponse au Plan Sécurité Publique.

Deux 125 cm³ sont à disposition de la Sûreté Départementale et aucun matériel de protection pour les piloter

⇒ Monsieur Allégri nous informe qu'il n'y a pas de budget prévu pour ces équipements



Les moyens informatiques pour l'ICC et le PIC : besoin de clés USB et d'ordinateurs portables.

⇒ *Monsieur Allégri va étudier la faisabilité.*

Clés USB : les postes nouvellement affectés pour l'exploitation des vidéos et différents supports ne permettent pas l'emploi de supports extérieurs ni les impressions en réseau.

⇒ *Monsieur Allégri va faire le nécessaire afin que les dits postes informatiques en soient dorénavant équipés.*

Davantage de moyens radios nécessaires, pour la SD en cas d'opération et pour les brigades de roulement lors de leur vacation forte.

⇒ *Monsieur Allégri prend acte de notre demande.*

Appareil photo pour le TC Bravo (AVP – Constatations)

⇒ *Monsieur Allégri nous informe qu'il y a un appareil photo à disposition près du chef de poste.*

Pas de chauffage pour certains TC et portes arrière ne se verrouillent pas à clés

⇒ *Monsieur Allégri prend acte de nos demandes.*

Quid du défibrillateur : Doit-on attendre un incident en geôle ou à l'accueil pour en être doté ? L'urgence n'étant pas de chercher le défibrillateur le plus proche, mais de porter secours

⇒ *Monsieur Allégri nous informe avoir effectué la demande près de la mairie de Brest et que cette dernière est en bonne voie.*

UNSA Police, la technicité en +



Travaux

Aération des locaux GAV – il est inadmissible que les gardes détenus évoluent sans aération ni ventilation ? Il existe un risque d'intoxication par des gaz du type « Hydrogène Sulfuré ».

⇒ *Monsieur Allégri nous informe qu'un système d'extraction d'air va être installé prochainement dans les locaux de rétention. Le projet initial de modification des locaux de garde à vue a été refusé et un nouveau projet plus modeste est à l'étude. Un audit auprès des fonctionnaires va être effectué afin de connaître les besoins nécessaires pour améliorer leur sécurité dans les locaux.*

« Nous avons choisi de dégager des priorités sur l'organisation de la police brestoise et de ses missions, que nous avons pu exposer auprès du Directeur Départemental Adjoint dans le cadre d'un dialogue social constructif. Le but étant de parvenir à mener des dossiers essentiels à leur terme. »

*Philippe Cavanac
Délégué Zonal Ouest*